



INFO Viti 49

Le bulletin technique viticole des vignerons d'Anjou Saumur,
par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,
cliquez dessus dans le sommaire ci-dessous



L'info à retenir

Stades : fermeture de la grappe

Grêle : haut layon et aubance impactés

Mildiou : tout le feuillage redevient sensible à l'approche de la véraison

Oïdium : continuer la protection uniquement en présence de symptôme

Vers de grappe : pression faible



Dégâts de grêle

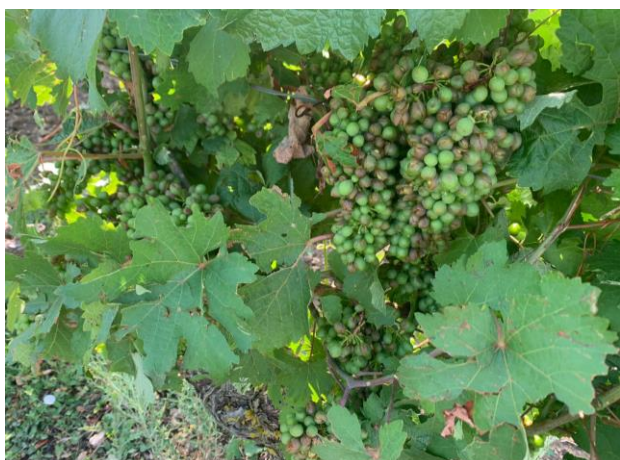
Vu au vignoble



Syrphes



Salicaire



Dégâts de grêle, Concourson, Frédéric Bodineau



Coccinelle



Œuf de chrysope











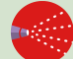
**Envoyez-nous
vos photos**



Taon

METEO

Prévisions météo

	Temps	Précipitations (mm)			T°C moy	T °C min ; max	Vent et conditions de pulvérisation notre avis	
		Météo France	Weather Measures	Météo Ciel Arpège			Matin	Après-midi
mercredi		0	0	0	20	15 ; 24		
jeudi		0	0	0	21	12 ; 24		
vendredi		0	0	0	24	13 ; 27		





Conditions de pulvérisation mauvaises : ne pas pulvériser au-dessus de 19km/h de vent.

Tendances pour les jours suivants : de la pluie est attendue samedi. Ensuite, le temps

devrait se remettre au sec. Les températures oscilleront entre 11 et 28 °C.

STADE PHENOLOGIQUE

CÉPAGE (Nombre de parcelles observées)	Début fermeture	Fermeture
		
CHARDONNAY (5 parcelles)		5
GAMAY (1 parcelle)		1
GROLLEAU NOIR (2 parcelles)		2
CHENIN (8 parcelles)		8
CABERNET FRANC (10 parcelles)	4	6
CABERNET SAUV. (1 parcelles)	1	

La majorité des parcelles est au stade "Fermeture de la grappe".

Quatre parcelles de Cabernet franc et une parcelle de Cabernet sauvignon sont encore au stade « Début fermeture ».

DANS LES VIGNES

Dégâts de grêles

Les secteurs **Haut layon** et **Aubance** sont les plus impactés. Sur 28 parcelles de notre réseau, 5 présentent des dégâts comme résumé dans le graphique ci-contre (**Fréquence** et **Intensité** sur grappes).

La carte ci-dessous (source Météolix) affiche à la fois les données radar et les données relatives à la foudre. Les couleurs correspondent à des précipitations plus importantes. Le lien sur l'image vous permet d'y accéder.

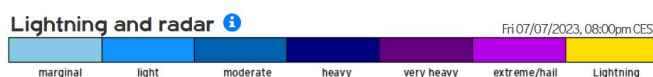
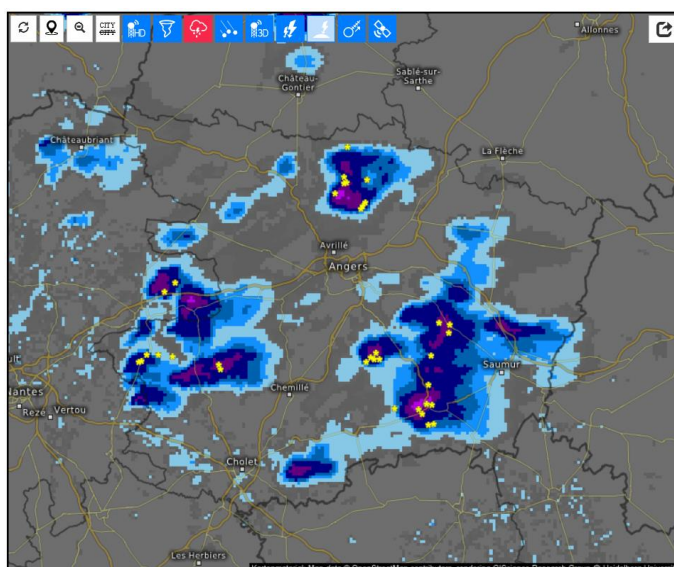
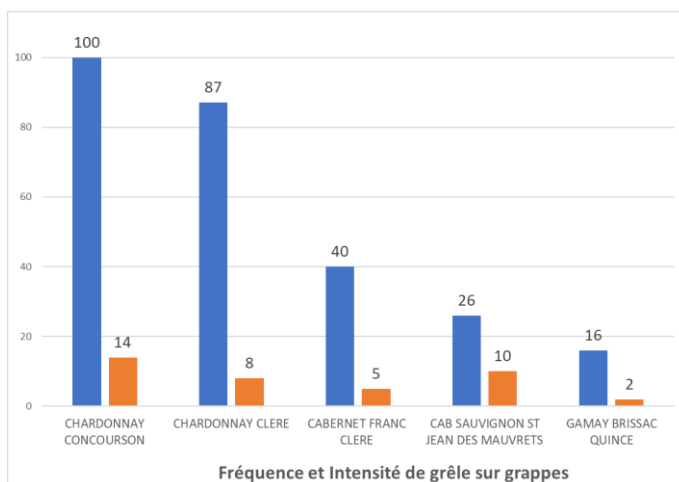
Que faire après la grêle ?

Les nouvelles pousses sortant après la grêle sont particulièrement sensibles aux Mildiou et Oïdium. Le renouvellement des traitements phytosanitaires devra intervenir après la sortie de jeunes feuilles et à l'annonce des pluies (BNIC, CA 16 et 17).

Le cycle des vignes **grêlées sera en décalage par rapport aux parcelles indemnes ou peu impactées**, il est important de **continuer la protection sur ces parcelles jusqu'à la fin des stades de sensibilité, notamment l'oïdium**.

Le meilleur cicatrisant c'est le temps sec et venteux, annoncé pour cette semaine.

A ce stade, une partie des pertes de volume seront probablement compensées par les baies intactes. Nous vous conseillons de **suivre de près l'état sanitaire de ces parcelles à l'approche des vendanges**.



MILDIU

Observations sur notre réseau de parcelles

La fréquence et l'intensité des symptômes résultants des pluies du 18 au 22 juin sont en augmentation sur feuilles et sur grappes mais le pourcentage de surface de grappes touchée reste faible (hors témoin non traité). Les orages de ce week-end ont pu occasionner de nouvelles contaminations sur les organes encore sensibles : les jeunes feuilles et les grappes ou les grappillons qui

n'ont pas dépassé le stade « Petit Pois ». D'après les relevés de Weather Measures, les hauteurs de pluies du 26 juin au 2 juillet vont de 9 mm (Savennières) à 55 mm (Doué). Les symptômes issus de ces pluies vont commencer à apparaître sur les jeunes feuilles dès aujourd'hui. Nous constatons d'autant plus de symptômes sur les parcelles vigoureuses où la pousse est forte et donc la formation de jeunes organes sensibles est importante.



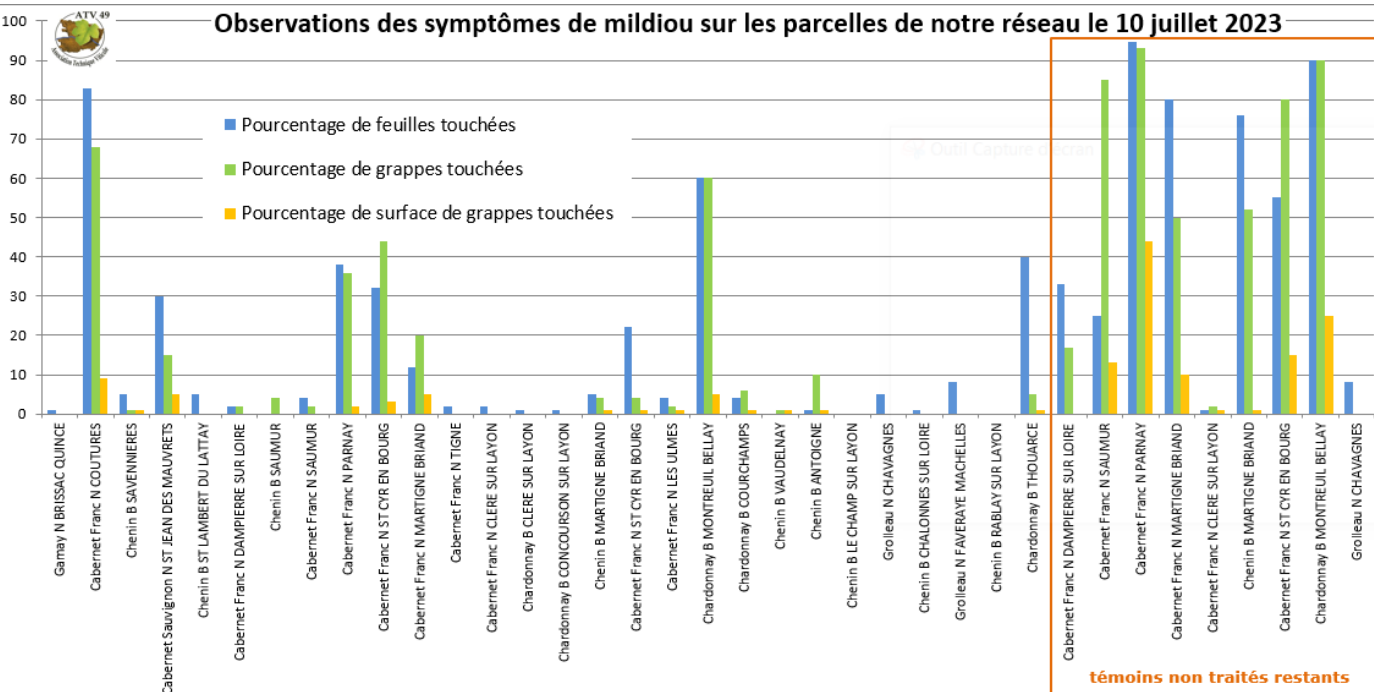
Mildiou « rot brun » sur le haut de la grappe, feutrage d'oïdium sur le bas de la grappe.



Mildiou entre « rot gris » et « rot brun » sur baie qui n'ont pas encore dépassé le stade « petit pois ».



« taches d'huile » sur jeunes feuilles, dues aux repiquages. Les symptômes sont fructifiés.



MILDIOU

Stratégie de protection

Tableau de risques

Observations terrain	Sensibilité des organes	hypothèses de pluviométrie	Prise de risque si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
Sortie importante de nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes	feuilles adultes, de plus de 20 jours Moyenne car la véraison approche grappes sensibilité en baisse jusqu'à véraison où elle deviendra nulle jeunes feuilles sensibilité forte	pluies < 2 mm	0 en l'absence de symptôme 1 en présence de symptômes (risques de repiquage)
		Pluies > 2 mm	2 sur vignes en production 3 sur jeunes vignes < 5 ans

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort. Ces risques sont valables en situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal.

Notre avis

A l'approche de la véraison, le feuillage adulte redevient sensible, surtout sur les **parcelles vigoureuses** où la **pression mildiou est forte** cette année.

En l'absence de pluie significative, il **ne** nous semble **pas** utile de **renouveler la protection** car les prévisions météos annoncent un temps sec et chaud, peu favorable aux repiquages cette semaine.

En revanche, surveillez la météo et **les prochaines pluies > 2 mm pour protégez tout le feuillage de la vigne avec 400g/ha de cuivre**.

Aujourd'hui, Cette pluie est attendue pour samedi, à surveiller.

Pour les jeunes vignes < 3 ans, le feuillage reste sensible, portez une attention particulière à leur protection.

Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MATIÈRE ACTIVE, mode d'action

Spécialités commerciales (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)

Stratégie contact

Voir ci-contre

Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse

CUIVRE, contact
Bordo 20 micro (20 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)
Bouillie RSR Disperss (3,75 kg/ha, 24 heures, corrosif, dangereux pour l'environnement)

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.



RETROUVER NOTRE FICHE
« TECH' VITI MILDIOU »

OÏDIUM

Observations

De l'oïdium est observé sur 40% des parcelles de notre réseau. Les symptômes sur grappe ont progressé en intensité: ils sont passés en moyenne de 5 à 7%.

Sur les parcelles effeuillées, l'exposition au soleil des symptômes a été bénéfique et les tâches ont tendance à sécher et noircir.

Notre avis

Lorsque vous faites le tour de vos parcelles, regardez bien le dessous des grappes pour valider l'absence de symptôme.

Pour les **parcelles avec symptômes et/ou qui ne sont pas au stade fermeture**, il est possible de renouveler la protection des vignes avec symptômes avec l'association soufre + Armicarb ou Vitisan pour stopper les symptômes.

Sur les **parcelles à fermeture complète et sans symptômes**, il est possible d'arrêter la protection.



Symptômes d'oïdium sur grappes

➔ **RETROUVER NOTRE FICHE**
« **TECH VITI OÏDIUM** »

Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MATIÈRE ACTIVE, MODE D'ACTION - Spécialités commerciales
(dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)



Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse

Pour les parcelles avec symptômes

3 kg/ha d'**Armicarb** (5 kg/ha, 6 heures) ou 3 kg/ha de **Vitisan** (6 kg/ha; 6 heures)
avec 3 kg/ha de **soufre mouillable**

SOUFRE MOUILLABLE, contact

Microthiol spécial disperss (12,5 kg/ha, 6 heures), **Kumulus DF** (12,5 kg/ha, 6 heures)
Héliosoufre S (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif)



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en vert.

VERS DE GRAPPES

Observations sur notre réseau de parcelles

Peu de captures relevées et aucune pontes observées. De rares perforations ont été vues sur une parcelle très sensible de notre réseau.

Stratégie de protection

La pression des vers de grappe a été très faible en première comme en deuxième génération et n'a pas justifié de protection.

Notre avis

Les grappes sont fermées, l'application d'un insecticide est inutile d'autant plus qu'elle est inefficace après ce stade.

En cas d'observation de perforations, un effeuillage manuel peut-être bénéfique pour permettre à l'air de circuler au niveau des grappes et limiter l'installation des foyers de pourriture grise.

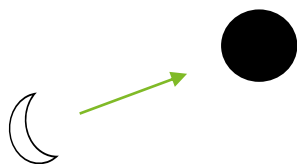


FICHE « TECH' VITI VERS DE GRAPPE »

BIODYNAMIE ET EXTRAITS VÉGÉTAUX

Calendrier lunaire et planétaire

La Lune est montante jusqu'au dimanche 16 juillet. Elle est décroissante jusqu'au lundi 17 juillet, date de la nouvelle lune.



À noter cette semaine :

- Nœud lunaire ascendant mardi 11 juillet.
- Une période défavorable à toute action à la vigne est recensée mardi 11 juillet de 20h à minuit.

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi

Sources : Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

Préparations biodynamiques : 501, bourdaine ou prêle

La 501 peut toujours être appliquée cette semaine, en dehors des périodes de chaleur. La lune montante favorise l'impulsion donnée par cette préparation destinée aux parties aériennes. Privilégiez une application lors des jours fruits ou feuilles dans la mesure du possible. Cela renforcerait l'action de la préparation sur ces organes. Pour plus de détails, voir le [bulletin précédent N°15](#).

Pour rappel, l'application de la 501 n'est pas recommandée sur des plantes trop jeunes, faibles ou en cas de stress hydrique.

En complément de la protection fongicide classique de l'exploitation, l'application d'une décoction de bourdaine (*Ramnus frangula*) reste d'actualité. Elle permettrait de stimuler les défenses naturelles de la vigne, d'assécher les tâches et de limiter le développement des mycélium, voir [bulletin InfoViti49 N° 14](#).

Si vous avez déjà appliqué votre préparation 501, vous pouvez aussi utiliser une décoction de prêle (*Equisetum arvense*). Cette

préparation contient de la silice.

La prêle est une « substance de base », elle présente une efficacité phytopharmaceutique. Elle aurait un intérêt dans la régulation du mildiou, en particulier sur des parcelles où l'eau stagne (parcelles peu drainantes, peu ventilées) et lors des temps d'humectation prolongés du végétal.



Prêle des champs (*Equisetum arvense*).
Source : tela-botanica.org



RETROUVEZ TOUS NOS BULLETINS ET FICHES TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE.

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Notre équipe

Guillaume Gastaldi Responsable du pôle viticulture	06.24.89.02.70	guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr
Brigitte Grolleau Assistante de l'équipe viticulture	02.49.18.78.14	brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr
Thomas Chassaing Viticulture et climat	06.71.57.80.35	thomas.chassaing@pl.chambagri.fr
Elsa Denerf Viticulture et environnement	06.65.66.18.20	elsa.denerf@pl.chambagri.fr
Camille Domec-Moulié Viticulture et environnement	02.49.18.78.14	camille.domec-moulie@pl.chambagri.fr
Perrine Dubois Viticulture et sol	06.83.89.85.39	perrine.dubois@pl.chambagri.fr
Marie Esmiller Viticulture et œnologie	06.26.72.69.18	marie.esmiller@pl.chambagri.fr
Cécile Moulis Viticulture et environnement	06.28.91.71.25	cecile.moulis@pl.chambagri.fr

Nos partenaires



Informations réglementaires

Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du [Bulletin de santé du végétal](#) consultable gratuitement.

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par la Chambre d'agriculture France. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est

assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur [le site de l'ANSES](#).

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle sur [le site Ecophytoic](#).

Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent